

priorité constitutionnelle qui lui permet des ambitions interdites à ses rivaux. Ses rêves d'expansion ne se heurtent pas à l'inflexible cadre d'une rigide unité centralisatrice, si aveuglement prônée par les admirateurs de la Révolution française, et dont le manque d'élasticité a peut-être été le principal obstacle à tout durable agrandissement de la France moderne en Europe. Une fédération, lors même que les formes en semblent archaïques, qu'elles rappellent les anciens liens de suzeraineté et de vasselage, s'ouvre plus aisément aux nouveaux venus, et a moins de peine à les retenir. C'est ainsi que les fauteurs du pangermanisme peuvent se flatter d'attirer dans l'orbite teutonique et la Hollande avec ses colonies, et la Belgique avec ses flamingants, et même la Suisse républicaine, et jusqu'au Danemark amputé du Sleswig. Et pour ces conquêtes de parents plus ou moins proches, ils peuvent joindre un jour aux arguments de la force les séductions de l'intérêt, avec l'attrait d'un vaste marché, dans un Zollverein élargi embrassant toute l'Europe centrale.

Mais, quoique les instigateurs des ambitions pangermaniques ne nous cachent guère leurs visées sur les bouches du Rhin et de l'Escaut, ce n'est pas de ce côté que s'exerce surtout aujourd'hui la poussée germanique. C'est vers le sud et le sud-